

N°472

du 14  
Février  
2012

**Editorial**

Par Koffi  
SOUZA

## QUELLE CONSTITUTION POUR L'AFRIQUE ?

Depuis que les sociétés organisées existent, les hommes sont à la recherche des institutions idéales. Quête toujours renouvelée parce que la perfection n'est pas de ce monde et que les exigences des citoyens sont sans cesse en évolution.

Dans l'important discours sur les problèmes constitutionnels qu'il a prononcé à l'occasion du colloque régional des Cours constitutionnelles, le président du Togo, Faure Gnassingbé, a défini avec sagacité les lignes de force et les problèmes du constitutionnalisme contemporain.

La primauté de la Constitution garantissant les droits des citoyens et promouvant l'Etat de droit s'est imposée comme une exigence universelle. Mais des orientations essentielles restent en débat.

Le rôle de la juridiction constitutionnelle tout d'abord.

On a conféré à cette juridiction une fonction de régulation de l'ordre étatique lui permettant de régler les conflits institutionnels et électoraux. Le juge constitutionnel tend à devenir le gardien suprême des lois et des libertés.

Cette instance doit faire respecter la loi fondamentale et l'interpréter sans la pervertir.

*suite à la page 2*



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

**P.3 Rencontre des juridictions constitutionnelles et institutions équivalentes**

# Lomé se veut la base arrière d'un nouveau constitutionnalisme africain

**P.5** Après le lancement du projet «pas un enfant sans acte de naissance d'ici 2017» de la NJSPF

## La demande d'actes de naissance de plus en plus forte



Faure Gnassingbé à l'ouverture du colloque des juridictions constitutionnelles à Lomé

**P.4**

En lieu et place des  
"manifestations de  
contestation à la hussarde"

## Le MTDLDH invite les ODDH à agir et interagir autrement

**P.3** Parallèlement à la grande reconstruction des routes

## Le contrôle du poids des véhicules lourds retardé pour cause de "zone inondée"

**P.5** Spéculation des prix des produits vivriers sur le marché  
dont surtout le maïs

## Le Col. Agadazi de l'Ansats rassure les populations

## REPÈRES

## Don Bosco, une source d'inspiration multiple

La Communauté Chrétienne et la famille salésienne, congrégation fondée par st Jean Bosco accueillent du 11 au 16 février à Lomé, la relique de leur père spirituel.

Cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la célébration du bicentenaire de la naissance de Don Bosco. C'est à cet effet qu'il est prévu de faire circuler sa relique dans 130 nations de présence salésienne, pour que les chrétiens puissent l'honorer comme serviteur de Dieu et le prendre comme source d'inspiration dans leur cheminement vers Dieu. Objet de vénération religieuse, la relique selon la tradition catholique désigne notamment des ossements d'un saint ou un objet qu'un martyr a touché pendant sa vie. En provenance du diocèse d'Aného, plus précisément de la maison de formation Don Rinaldi de Gbodjomé que dirige P. Paul Kossi Wogomebou, la relique y a séjourné les 10 et 11 février pour donner l'occasion aux salésiens et aux fidèles, au premier rang duquel le préfet des Lacs, Edan Akouété, de saluer sa présence. Les fidèles de la paroisse Maria Auxiliadora de Gbenyédi ont réceptionné l'urne dans l'après-midi du samedi. Dans une caravane motorisée, le convoi s'est rendu à la cathédrale de Lomé où Mgr Denis Amuzu-Dzakpah, Ordinaire des lieux a présidé une messe, concélébrée par un collège de ministres dans le sacerdoce dont le curé de Gbenyédi, P. Ferdinand Zigu. Dans son homélie, le prélat est revenu sur la vie du " Père et Maître de la jeunesse " qui a constamment veillé à chercher les brebis perdues, à les ramener au bercail, à soigner ceux qui sont blessés physiquement, psychologiquement, moralement et spirituellement. En bon éducateur, dit Mgr Denis, Don Bosco a établi la synthèse entre activité évangélisatrice et éducative. Il est une révélation lumineuse du visage humain et miséricordieux de Dieu le Père au milieu de son peuple. Il a invité chacun à découvrir en lui, la source d'amour, de communion et d'espérance. Pour le provincial de l'Afrique Francophone Occidentale (AFO) P. Faustino Garcia, la présence de Don Bosco est un signe de remerciement aux peuples et nations puis une interpellation au monde religieux, aux hommes politiques et la société civile sur leur mission d'éducateur auprès des jeunes et enfants. Poursuivant ses propos, P. Faustino a convié la jeunesse à s'engager à devenir de bons chrétiens pour l'Eglise et d'honnêtes citoyens dans la société.

## Pour la coopération turco-africaine

Une délégation de treize membres de la Confédération des Hommes d'Affaires et des Industriels de la Turquie (MIAD), conduite par Mme Efsane Turan, en mission exploratoire au Togo, a échangé le vendredi 10 février à Lomé, avec des opérateurs économiques togolais et béninois. La cérémonie d'ouverture des échanges a été présidée par le directeur de cabinet du ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé, Ouro-Sama Mohamed, en présence du Consul honoraire de la Turquie au Togo, Sessou Dovi Franck. Cette rencontre vise à nouer des contacts bilatéraux, en vue d'ouvrir les marchés togolais et béninois aux investissements turcs. Il s'agit également d'explorer des opportunités d'affaires et de tisser des partenariats économiques dans divers domaines notamment, les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), l'agriculture, l'électronique, les transports, la technologie, les industries textiles et vestimentaires, le génie civil et les matériaux de construction, les produits alimentaires, etc. Un premier partenariat a été noué en fin décembre 2011. Le géant Turc de l'engrais, Güneysan, s'est associé à un importateur local pour développer les activités dans le domaine agricole dans les pays de la région. M. Ouro-Sama a souhaité que ces échanges débouchent sur des partenariats d'affaires solides et durables pour le développement et la prospérité économiques des Etats. Le Consul honoraire de la Turquie au Togo, M. Sessou a souligné que cette mission exploratoire turque est la retombée de la participation du Togo au 1er sommet Afro-turc de décembre dernier à Istanbul qui a jeté le pont entre la Turquie et l'Afrique. Il a rappelé qu'à cette occasion le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, Elliott Ohin qui représentait le Togo, a souhaité que les nombreuses potentialités de la Turquie, incitent ses entreprises à investir dans nos pays. Il a évoqué les potentialités et les avantages économiques qu'offrent les deux Etats et les actions déjà menées au Togo par la Turquie. La Turquie, 16e puissance économique mondiale et 6e de l'Union Européenne (UE) a des atouts notamment sa population de plus de 74 millions d'habitants, une main d'œuvre qualifiée et compétitive, un climat d'investissement libéral et réformiste. La Turquie constitue également le carrefour de l'Europe et de l'Asie, raison pour laquelle elle a abrité le sommet sur " l'entrepreneuriat global, valeur et développement " auquel le Togo a participé. A cela s'ajoutent, les actions que mènent les Chambres Consulaires, les Chambres de Commerce, les foires périodiques, les salons qui ont rythmé les activités commerciales de ce pays. Sur le plan bilatéral, on relève des actions humanitaires turques en direction du Togo et l'octroi des bourses d'études supérieures aux étudiants inscrits dans plusieurs Universités de la Turquie. Quant au Togo, en plus de ses diverses potentialités économiques, il vient d'adopter un nouveau code des investissements qui offrent des avantages lesquels ont le mérite de promouvoir l'installation de nouvelles entreprises et de permettre à celles qui existent déjà, de procéder aux extensions, diversifications et modernisation, puis par ricochet, de créer de nouveaux emplois...

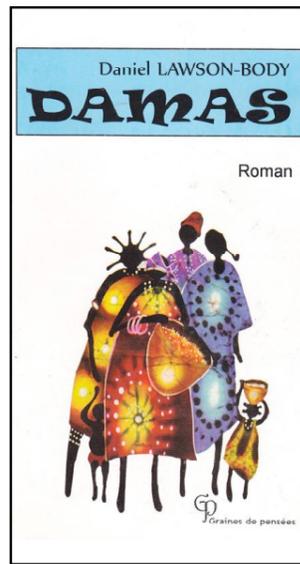
## Le WASCAL opérationnel

Les statuts du Centre Ouest Africain de Service Scientifique sur les Changements Climatiques et l'Utilisation Adaptée des Terres (WASCAL) en anglais, ont été adoptés et un accord de coopération signé par les ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de onze pays, dont dix de l'Afrique de l'Ouest et de l'Allemagne, au terme de leur deuxième table ronde, le vendredi 10 février à Lomé.

La cérémonie a été présidée par le Premier ministre togolais, Gilbert Houngbo, en présence du secrétaire d'Etat au ministère Fédéral d'Allemagne, Dr Georg Schütte. Les ministres du Bénin, du Nigéria, du Ghana, du Sénégal, du Mali, du Niger, du Burkina-Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Gambie, du Togo et de l'Allemagne en adoptant lesdits statuts et accord rendent opérationnel ce centre qui vise à répondre scientifiquement aux défis liés aux effets néfastes des changements climatiques. Ces textes juridiques facilitent la mise à disposition des fonds de 50 millions d'euros, soit plus de 32 milliards 777 millions de FCFA par le gouvernement allemand au profit des pays africains à travers l'Université ZEF de Bonn. Les Etats africains contribuent par la mise en place des logistiques et des infrastructures d'enseignement. Le WASCAL est une institution régionale basée à Accra au Ghana, avec une direction exécutive, contrôlée par un conseil d'administration, soutenu par un comité scientifique et technique. Il comprend deux composantes. La première est relative aux formations doctorales dans les domaines de l'eau, biodiversité, agriculture, climat, économie, sécurité humaine, terres en rapport avec les aléas climatiques, leurs effets et impacts sur le développement, financées à 100% par l'Allemagne de 2011 à 2015. La seconde concerne le centre de compétence à Ouagadougou, financé également par l'Allemagne et les Etats membres. Les enseignements retenus émanent des enseignants chercheurs des universités de la sous-région. L'Université de Lomé qui abrite la formation Master : Changement climatique et dimension humaine, recevra 25 étudiants des pays membres. La formation est en anglais et débutera en septembre prochain.

## Note de lecture

## Damas de Daniel Lawson-Body



L'Universitaire et critique littéraire, Daniel Lawson-Body, vient de faire paraître son second roman, **Damas** (Editions Graines de Pensées, 2012), dans lequel il raconte la vie d'un mari trompé allégrement par sa femme. C'est un peu l'histoire de l'arroseur arrosé, puisque le narrateur, un universitaire, un brin semblable par trop à l'auteur - ce qui donne à ce roman l'air d'un récit autobiographique -, un peu imbu de lui-même et trop ancré sur ces certitudes, un tantinet à l'égo boursoufflé, avait lui aussi une seconde vie. Et comme les femmes savent si bien porter la méchanceté à son comble, celle, qui copieusement le trompait, et à qui il a voué sa vie, n'est même pas fichue de lui faire un enfant.

La dernière partie de l'ouvrage est donc consacré aux souffrances psychologiques d'un cocu, une poétique de la déception et du désespoir. D'où le titre **Damas** de l'œuvre, en référence à Saint-Paul, persécuteur des Chrétiens mais sauvé par le Christ. Damas est symbolique de la dérélition de Saint-Paul mais aussi de sa rédemption.

Grosso modo, c'est toute la

substance de ce roman, sur le style du nouveau roman ; en ce qui concerne la substantifique moelle sur le plan littéraire, le lecteur restera longtemps sur sa faim. Tout comme dans son premier roman, **La Déméninge** (Editions Graines de Pensées), preuve de sa difficulté à faire une remise en cause, Daniel Lawson-Body laisse un roman qui laissera longtemps le lecteur pantois, la critique, dubitative. Le lecteur ne pardonnera sans doute pas à M. D. Lawson-Body, la trentaine de

premières pages d'exercices de français, et espère qu'on lui réclamera les droits d'auteurs, puisque de toute façon, il sera heureusement quitte pour les histoires drôles, anonymes. C'est à croire qu'il y a une question d'un Daniel Lawson-Body romancier !

Est-ce un roman ? La critique jugera. Cependant l'auteur décline à la fin du roman une piste par où on pourra aisément l'épingler. « Dans le labyrinthe de l'histoire des littératures, c'est toujours un si long chemin que de choisir d'aller explorer les mystères de l'empire de la honte que constituent pêle-mêle l'Assommoir, le récit de Pierre et Jean, celle de la Bête humaine, à travers le son clair du bruissement de la langue du siècle des lumières » (p.180). CQFD.

Mais l'auteur nous a donné un récit loin des canons poétiques de la trahison offerts par Zola et

Maupassant.

La maîtrise de la langue est généralement admise comme outil indispensable pour produire. Cependant, l'œuvre littéraire est avant une création et la langue n'est qu'un support à réinventer pour donner à l'histoire une certaine onctuosité, une certaine beauté. Le style de M. Lawson-Body se réduit uniquement à mettre en évidence sa maîtrise de la langue française. Tout Lomé sait pourtant déjà qu'il embroche parfaitement, et même excellentement, la langue de Voltaire. Cette démonstration est donc superfétatoire.

A noter que les Editions Graines de Pensées n'ont pas beaucoup aidé l'auteur, la qualité du livre ayant pâti de nombreuses fois d'incorrections, le travail à l'imprimerie laissant à désirer. Dommage.

## Nécrologie

## We will Always love Whitney Houston

La chanteuse et actrice américaine Whitney Houston, l'une des artistes pop ayant vendu le plus de disques, est morte samedi à 48 ans dans un hôtel de Beverly Hills. La chanteuse serait morte noyée dans la baignoire de sa chambre.

Surnommée 'La Voix', Whitney Houston a dominé la scène musicale américaine de pop et de soul dans les années 1980 et 1990, et vendu 170 millions d'albums. Parmi ses plus grands hits figurent 'How Will I Know', 'Saving all My Love for You' et 'I Will Always Love You', chanson phare de l'année 1992 et du film 'Bodyguard' où elle partageait l'affiche avec Kevin Costner.

Cousine de Dionne Warwick et fille d'une choriste Cissy Houston, elle était née le 9 août 1963 à Newark (New Jersey) et s'était lancée dans la musique après un peu de mannequinat et des participations à



des sitcoms.

Depuis le début des années 2000, des problèmes de toxicomanie ont valu à Whitney Houston de faire souvent la une de la presse populaire, tandis que son créneau musical a été occupé par des chanteuses plus jeunes comme Mariah Carey puis Beyoncé ou Rihanna.

## Edition

## Les éditeurs italiens réagissent au piratage numérique

D'après Livres Hebdo, l'Association des éditeurs italiens (AIE) s'insurge contre l'explosion du piratage numérique : " Le piratage met en danger le marché émergent des livres numériques en Italie. 75% des best-sellers sont déjà disponibles sur le Net en version piratée. "

Si les lecteurs français sont toujours réticents face aux livres numériques, l'Italie a, elle, connu une explosion de son marché ; en deux ans, l'offre d'ouvrages numérisés est passée de 1620 titres à plus de 18000 dont 15000 seraient piratés. Les responsables

syndicaux de l'édition prétendent que 70% des 25 meilleures ventes seraient disponibles en téléchargement illégal, un manque à gagner évident pour une économie avec beaucoup de secteurs déficitaires. Comment imaginer un développement du marché numérique si celui-ci conduit à une progression concomitante du piratage ? Dans cette perspective, l'AIE explique que "si les investissements que nous faisons aujourd'hui (dans le numérique) sont sans retour, le risque est que le marché soit mort avant de naître. "



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction  
Jean AFOLABI

Rédaction  
Sylvestre D.  
Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA  
Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO  
Tony FEDA

Service photographie  
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature  
LAWSON Laté

Graphisme  
BOGLAG.

## Editorial

## CONTINUITÉ ET RENOUVEAU

suite de la page 1

Encore faut-il que la Constitution soit adaptée aux besoins de la société.

Les Etats africains sont partagés entre deux exigences contradictoires : le besoin de renforcer l'unité africaine qui pousse aux regroupements et l'exaltation des autonomismes ethniques, religieux ou régionaux. L'exemple du Mali qui se déchire en est une illustration. La Constitution doit "permettre l'épanouissement

des diversités sans compromettre l'unité nationale."

Comme l'a exprimé sagement le chef de l'Etat togolais, il faut dégager les voies et les moyens d'un nouveau constitutionnalisme africain en se gardant "de deux tentations extrêmes: les changements constitutionnels intempestifs qui ruinent la majesté de la Constitution et l'immobilisme constitutionnel qui pousse au changement brutal."

Rencontre des juridictions constitutionnelles et institutions équivalentes

## Lomé se veut la base arrière d'un nouveau constitutionnalisme africain

Sylvestre D.

Le langage n'est pas inconnu dans l'élite africaine : adapter la démocratie importée de l'Occident aux réalités et priorités africaines. Il a refait surface à Lomé, le 10 février dernier, à l'occasion du colloque international des chefs des juridictions constitutionnelles et institutions équivalentes des pays de l'espace ouest africain. Dès l'entame, une autre réalité est retracée. « Dans la plupart de nos pays africains, l'année 1990 a été le point de départ de la libéralisation de l'espace politique, conduisant à l'organisation d'élections pluralistes. Mais, très vite, ces élections ont donné lieu à des contestations entre les acteurs politiques, à des soulèvements et, souvent même, à des boycotts, oubliant que quand on va aux élections, c'est pour gagner et que perdre fait partie aussi du jeu démocratique », dixit Aboudou Assouma, président de la Cour constitutionnelle du Togo. Du coup, sur la base des calculs politiques et de la manipulation, personne ne veut perdre. Ici et là, tous crient au vol des voix. Même le camp qui organise et qui est censé avoir toutes les armes de la fraude électorale. Des fois, le mauvais pendant, sur la base de rien, incite des innocents – qui ne comprennent pas grand-chose de ce qui se fait – à lui arracher sa victoire fictive, par la rue. Autrement, et c'est aussi le cas, ce n'est pas toujours la fraude qui crée la tension électorale. Celle-ci devient, malheureusement, une manière de rechercher sa popularité. Une autre pratique réside dans la collecte à la hussarde de délégués dans les bureaux de vote, avec l'assurance que ceux-ci ne sont ni militants, ni sympathisants, ni admirateurs de la cause défendue. Et on se plaint d'un achat de conscience. Plus est, tous savent que la structure d'organisation est sous les bottes d'un camp, on ne fait rien pour corriger l'irrégularité, on y va pour crier, après, qu'on est volé. Une pile de dysfonctionnements qui tentent à reléguer la loi fondamentale et le code électoral du pays, pour vouloir privilégier des raccourcis. A cet imbroglio s'ajoute le rôle aussi moins clair du juge constitutionnel dans beaucoup de cas. Au point qu'en Afrique, une élection sans contestation réelle ou fallacieuse devient l'exception, ou que « l'absence de problème est présentée comme une performance majeure, alors que ceci devrait être un fait évident dans une démocratie », selon les mots de Ralf Wittek, Représentant régional de la Fondation Hanns Seidel. « Les controverses sur la fiabilité des opérations électorales, leur gestion et la régularité des résultats font désormais partie de façon constante de la vie politique de nos pays », ajoute à juste titre



Faure Gnassingbé à l'ouverture du colloque des juridictions constitutionnelles à Lomé

M. Assouma.

Au bout d'une chaîne électorale, le juge constitutionnel se retrouve seul à endosser tous les griefs, insultes, critiques, etc. Lui qui ne juge que sur pièces. Le travail fondamental revenant aux vrais acteurs du jeu politique. En principe, le juge n'a que la loi à appliquer, pas de calcul partisan possible, au nom des élections libres, paisibles, transparentes et acceptées par tous. Il ne devrait pas être celui qui met le feu. Ce qui n'est toujours pas le cas, justifiant le manque de confiance des citoyens dans l'indépendance des institutions publiques. Pourtant, les Constitutions africaines, elles, sont parfaites, comparables à celles des pays européens ou mieux en terme de qualité, de garantie des droits fondamentaux et de séparation des pouvoirs. Alors, que faire ?

Le Représentant régional de la Fondation Hanns Seidel a la piste de solution : transformer des gens ayant peu d'intérêt pour la politique en des citoyens politiquement actifs et enthousiastes, conscients de leurs droits, de leurs devoirs et prêts à en répondre ; faire retrouver aux citoyens la confiance perdue en leurs institutions. « Ceci est totalement indispensable si les cours veulent assumer leur rôle en tant que facteur de stabilisation ». L'indépendance du juge ne doit donc pas exister uniquement sur le papier. « Dans le cas d'une cour constitutionnelle, cela signifie que les décisions doivent être vérifiables, compréhensibles, justes, accessibles et produites sans aucune pression politique », indique Ralf Wittek. Et d'ajouter qu'il est de la responsabilité des juges de façonner l'ordre juridique existant, de manière à ce que les citoyens puissent s'identifier, soient sensibilisés et attirés par l'expression de la volonté politique, aient le sentiment qu'ils puissent recourir à une instance indépendante et juste en cas de contentieux. A ce prix, les citoyens ne sont plus facilement

manipulables par le mauvais pendant. Parallèlement, l'Exécutif et le Législatif doivent se garder de toute influence inappropriée sur les Cours. Enfin, « l'accent doit plutôt être mis sur la prise en compte des spécificités ethnique, culturelle et religieuse du pays ». Autrement dit, un mélange des réalités locales et de l'expertise des spécialistes du droit du pays.

Un mélange qui ne veut dire ni fixation ni toilettage selon les humeurs. « Gardons-nous également de deux tentations extrêmes : les changements constitutionnels intempestifs qui ruinent la majesté de la Constitution et l'immobilisme constitutionnel qui pousse au changement brutal », conseille le président togolais, Faure Gnassingbé, qui veut voir germer des assises de Lomé « les voies et les moyens d'un nouveau constitutionnalisme africain ». C'est là tout le sens du colloque de Lomé qui se veut une plateforme, un réseau d'experts ouest africains appelé à se pencher sur des problèmes touchant la démocratie, la bonne gouvernance, la prévention des conflits, la gestion des contentieux électoraux et la participation égale de tous les membres de la société civile à la vie publique. L'autre particularité, aura rappelé Faure Gnassingbé, étant l'alliage francophone et anglophone des idées. « Le système de type français est tout entier traditionnellement construit sur le règne de la loi souveraine et incontestable et sur la méfiance à l'égard du juge. Le droit anglo-saxon, plus pragmatique, insiste davantage sur la place du juge et sur la construction jurisprudentielle pour protéger les droits et libertés. Le système français repose sur la révérence faite à la loi, une loi dont rien ne doit entraver l'application. Le système anglo-saxon vénère la loi fondamentale, même non écrite, et encadre strictement toute atteinte aux droits des individus ». Mais la cloison n'est pas aussi étanche. Surtout que la mission du

juge n'a pas de frontière, en matière constitutionnelle : faire respecter la loi fondamentale, l'interpréter sans la pervertir, selon les mots du chef de l'Etat togolais. Il faut rappeler que la démarche est la concrétisation du projet « Dialogue des Juges » initié par la Fondation Hanns Seidel pour établir une coopération en matière de contentieux constitutionnel dans le but de renforcer la garantie des droits fondamentaux et la citoyenneté dans les différents pays.

## Parallèlement à la grande reconstruction des routes Le contrôle du poids des véhicules lourds retardé pour cause de "zone inondée"

Suivant une programmation officielle, ils ont été annoncés pour l'avant fin 2011. Mais les pese-essieux fixes et mobiles se font toujours désirer, surtout à la sortie nord, à Togblékopé, où la construction et l'équipement de la station sont prévus pour la ville de Lomé. Un avis d'appel d'offre régional avait été ouvert le 14 juin 2010 par l'Agence d'exécution des travaux urbains (Agetur-Togo), pour un mois. L'entreprise adjudicataire devrait disposer de 12 mois – au plus tard mi-2011 – pour achever les travaux. Et cela a été l'une des actions inscrites à la nouvelle Politique sectorielle routière adoptée vers la fin 2010 par le pouvoir de Lomé. L'Autorité a ainsi voulu acheter des pese-essieux fixes et mobiles et les installer sur les principaux axes du pays avant la fin de l'année 2011...et démarrer, du coup, le contrôle et le respect du Poids Total Autorisé en Charge (PTAC) au niveau des établissements et plateformes générant un trafic de marchandises d'au moins 200.000 tonnes par an, qui doivent s'équiper de matériels spécialisés pour la vérification des gabarits, poids et charges à



l'essieu des véhicules lourds de transport routier de marchandises.

Aux dernières nouvelles, le projet est provisoirement repris. Et pour cause, le site initial de

Togblékopé s'est révélé une zone inondable et inondée. Donc, impropre à l'érection d'une station de pesage. Il faut trouver un autre

suite à la page 4

VERBATIM Par Eric J.

## Dépassionner les Droits de l'Homme

Des organisations de défense des droits de l'Homme, Oddh, ont organisé ce samedi 11 février 2012 une marche de protestation appuyée par des partis politiques d'opposition et des commerçants dont l'argent a été saisi à l'aéroport en janvier 2011, contre les violations des droits de l'Homme au Togo. Les principales raisons de cette énième manifestation publique, la deuxième du genre depuis le début de cette année 2012, sont entre autres : la fin de la torture au Togo, la cessation de l'instrumentalisation de la Justice par l'Exécutif, la cessation de la répression des manifestations pacifiques au Togo, la publication sans délais du rapport de la Cndh sur les actes de tortures par l'Anr, la libération des prisonniers politiques (y compris Kpatcha Gnassingbé et codétenus), la libération sans condition de Eugène Attigan et Bertin Agba...le respect scrupuleux par le gouvernement de l'article 52 de la Constitution de la 4<sup>ème</sup> République du 14 octobre 1992 et l'application effective de la décision de la Cour de justice de la Cedeao dans l'affaire des 9 députés de l'opposition, la révocation sans délai du Préfet du golfe, M. Mélébou Koffi de ses fonctions...la restitution immédiate des fonds illégalement saisis à leurs propriétaires, etc.

Autant de revendications que certains observateurs ont essayé de classer selon leur contenance. On parle de revendications purement sociales, économiques et politiques. Une démarche tout à fait logique qui perd son essence lorsqu'elle est singularisée et unidirectionnelle, estime-t-on dans l'opinion. D'autant plus que les violations des Droits de l'Homme proviennent de partout. On cite par exemple les violences faites par les manifestants aux marches du Frac sur des journalistes dits du pouvoir, des séquestrations d'individus présumés espions, des violences verbales, des injures, des calomnies, des publications d'informations sur la vie privée des citoyens, etc.

Contrairement à ceux qui parlent bas, une autre association de défense des droits de l'Homme au Togo, le Mtdldh (Mouvement togolais de défense des libertés et des droits de l'homme), a dit haut ce qu'elle pense de ces manifestations de rue de ses collègues des Oddh. « La scène politique connaît ces derniers temps des manifestations de contestation à la hussarde entretenue par certaines organisations de défense des droits de l'homme qui mettent en avant des revendications politiques, ignorant à dessein les vrais défis de l'heure et les réelles préoccupations des populations. » a écrit cette association dans un communiqué rendu public lundi. C'est pourquoi le Mtdldh invite « toutes les organisations de la société civile, notamment les ODDH, à agir et interagir autrement pour les droits de l'homme... »

Il s'agit donc d'un rappel à l'ordre et une exhortation à rendre plus crédible la défense des droits de l'Homme au Togo. En réalité, à travers des actions responsables et dépassionnées.

Sur le marché interbancaire de l'UMOA

## Les banques du Togo enregistrent 50 milliards Cfa de prêts début février

Jean Afolabi

Sur un total de 130,200 milliards de francs Cfa enregistrés en termes de prêts, et autant pour les emprunts, dans le cadre des opérations effectuées sur le marché interbancaire de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa), les banques et établissements de crédit du Togo ont totalisé 50,000 milliards de francs de prêts. Pour seulement 2,000 milliards de francs d'emprunts. Ces chiffres couvrent la période du 1er au 7 février 2012, d'après la Banque centrale des États de l'Afrique de l'ouest (Bceao). Dans l'ensemble, ces opérations ont été assorties d'un taux moyen pondéré de 4,49% et d'un taux minimum de 3,00%. Le taux maximum s'est situé à 6,00%.

Les prêts des banques togolaises ont été à un jour, pour 10,500 milliards de francs, à une semaine pour 34,000 milliards, à

deux semaines pour 4,000 milliards et à un mois pour 1,500 milliard de francs. Les emprunts étaient uniquement à une semaine. A un jour, les prêts étaient flanqués d'un taux moyen pondéré de 5,00%, d'un taux minimum de 3,50% et d'un taux maximum de 6,00%. A une semaine, les 34,000 milliards de francs de prêts et les 2,000 milliards de francs d'emprunts étaient assortis des mêmes taux respectivement de 4,36%, de 3,00% et de 6,00%. A deux semaines, les prêts étaient assortis 4,43%, de 3,00% et de 6,00% comme taux. A un mois, enfin, ces taux étaient fixés à 4,66%, à 4,25% et à 6,00% pour le milliard et demi de prêts.

En dehors du Togo, ce sont les banques béninoises qui ont enregistré 32,500 milliards de francs de prêts, contre 5,500 milliards de francs d'emprunts. Ces opérations étaient d'une semaine à trois mois.

A cette dernière échéance, le milliard de francs de prêts étaient assortis des taux moyen pondéré, minimum et maximum uniques de 5,00%. Des huit pays de l'Union, le Sénégal a enregistré le plus d'emprunts, à 68,700 milliards de francs, contre 13,700 milliards de francs de prêts. Il est suivi, en termes d'emprunts, des banques ivoiriennes avec 31,500 milliards, contre 21,500 milliards de francs de prêts. Viennent ensuite les banques du Mali, qui ont enregistré, du 1er au 7 février 2012, 13,500 milliards de francs d'emprunts, contre 3,000 milliards de francs de prêts.

Le Niger n'a enregistré que des prêts, à 4,000 milliards, et la Guinée-Bissau que des emprunts à 2,500 milliards de francs. Quant aux banques burkinabè, elles ont enregistré 5,500 milliards et 6,500 milliards respectivement pour les prêts et les emprunts.

En lieu et place des "manifestations de contestation à la hussarde"

## Le MTDLDH invite les ODDH à agir et interagir autrement

Le Mouvement togolais de défense des libertés et des droits de l'homme (MTDLDH) n'est pas d'accord avec les siens, dans leurs démarches à lutter pour les droits de l'homme, et l'a fait savoir dans un communiqué publié hier. « La scène politique connaît ces derniers temps des manifestations de contestation à la hussarde entretenue par certaines organisations de défense des droits de l'homme qui mettent en avant des revendications politiques, ignorant à dessein les vrais défis de l'heure et les réelles préoccupations des populations », décrit d'entrée l'organisation présidée par Claude Vondoly. Ce qui pose la question de l'instrumentalisation et de la crédibilité des actions entreprises ces derniers temps par les Organisations de défense des droits de l'homme (ODDH), notamment de rue. Avec les invectives qui les accompagnent. Il n'est pas rare d'entendre, par tapages médiatiques, des ODDH intimer des ordres aux gouvernants, donner des délais à l'Autorité pour s'exécuter.

Chose anormale vis-à-vis d'un pouvoir à qui le MTDLDH reconnaît la « vision d'une gestion participative » à travers un dialogue avec tous les acteurs politiques du pays. Même si, regrette-t-il, force est de constater que certains acteurs, et pas des moindres de la vie politique, continuent de boycotter ce cadre de concertation et de dialogue. Et ce, alors que juste quelques mois séparent des élections. « Cette situation nous fait craindre le pire pour notre pays, lorsqu'on sait que les élections sont toujours source de tensions sociales et politiques », indique le texte du communiqué.



Claude Vondoly, Président du MTDLDH

Dès lors, le MTDLDH invite « toutes les organisations de la société civile, notamment les ODDH, à agir et interagir autrement pour les droits de l'homme, en exigeant par des actions plus crédibles : un dialogue fort et dynamique avec la classe politique et la société civile ; la souscription au Code de bonne conduite par les autres partis politiques, surtout l'ANC et le CAR ; la mise en œuvre des importantes et fondamentales réformes électorales formulées par les missions d'observation des élections de l'UE ».

Le Mouvement rappelle que la politique du pire ayant montré ses limites et que le Togo ayant payé un lourd tribut de près de deux décennies d'agitations sociopolitiques, « seules notre détermination et nos actions crédibles sans polémiques ridicules pourraient aider à organiser des élections consensuelles et garantir

aux populations, au nom desquelles nous agissons, la paix, la sécurité et le développement ». Il dit mener depuis sa création un combat pour élever le Togolais sur le chemin de sa dignité et de son épanouissement socioéconomique, sans se faire juge des uns et des autres. Le Togolais dont les défis du quotidien sont du domaine des infrastructures, de la santé, de l'emploi, des nouvelles technologies, de l'éducation, de l'économie, etc.

Il faut rappeler que les ODDH ont marché samedi, pour la seconde fois, pour « dire non aux violations récurrentes des droits de l'Homme », dénoncer notamment l'impunité, les bavures militaires, les enlèvements et kidnapping des étudiants, et les actes de torture et autres formes de traitements cruels, inhumains ou dégradants ». Elles promettent remettre ça. Des partis politiques s'y étaient fortement mêlés. Pour la même cause, criaient-ils.

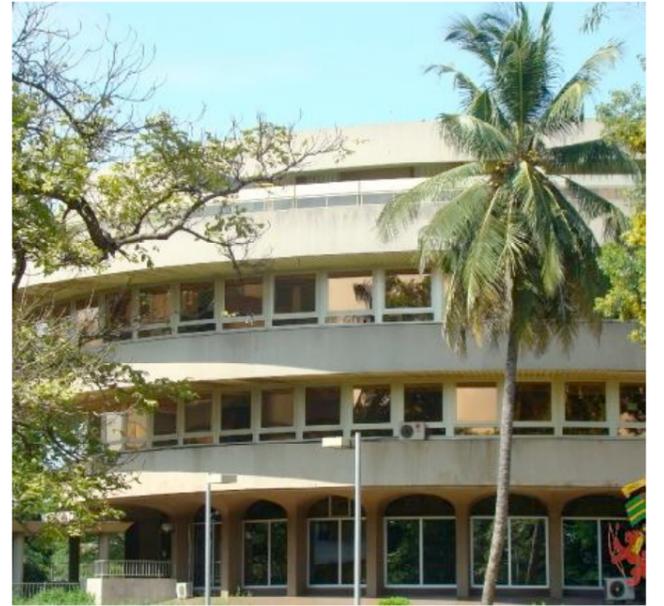
Par appel public à l'épargne

## Le Trésor togolais a émis des bons de 13,074 milliards Cfa fin janvier

Par appel public à l'épargne sur le marché obligataire, le Trésor du Togo vient d'émettre des bons d'une valeur de 13,074 milliards de francs à la date du 30 janvier 2012. L'opération a une durée de 5 ans, et doit logiquement échoir à la date du 27 janvier 2017, selon la Banque centrale des États de l'Afrique de l'ouest (Bceao). Elle est assortie d'un taux d'intérêt de 6,50%, d'après la même source.

Les bons de Trésor permettent généralement à l'Etat d'accéder à des ressources sur le marché public afin de financer des projets du gouvernement. Ou de faire face à la masse salariale des agents de l'Etat. Déjà le 15 mars dernier, le Trésor avait émis des bons de 60,000 milliards de francs, pour 5 ans, à un taux d'intérêt de 6,50%. L'opération était précédée d'une autre le 25 février 2010, d'une valeur de 17,107 milliards de francs, pour la même durée, à un taux de 7,00%.

Ces deux émissions sont donc en cours, et doivent arriver à échéance respectivement le 15



Le bâtiment abritant le siège du Trésor public togolais

mars 2016 et le 24 février 2015, d'après la Banque centrale. Ainsi que celle du 16 juillet 2007, d'une valeur de 20,000 milliards de francs pour 10 ans, qui doit échoir en juin 2017 avec un taux d'intérêt de 6,00%. Le 13 juin prochain, des émissions d'une valeur de 20,000

milliards de francs réalisées le 15 décembre dernier par le Trésor sur le marché des titres de créances négociables par appel public à l'épargne doivent arriver à échéance, avec un taux d'intérêt de 5,26%.

Parallèlement à la grande reconstruction des routes

## Le contrôle du poids des véhicules lourds retardé pour cause de "zone inondée"

suite de la page 3

endroit. Ce qui a poussé l'Umoa à reprendre le dossier. Entre-temps, l'idée a germé d'occuper un site tout près du poste de péage de Davié. Mais, très vite, on s'en est rendu compte que les camions transportant du ciment de Tabligbo vers le nord du pays vont y échapper, puisqu'ils sortent par le carrefour Monènou à Tsévié pour prendre la sortie nord en direction des pays de l'hinterland. Aujourd'hui, l'Etat togolais est à la recherche d'un site au-delà de la ville de Tsévié pour ratisser large, c'est-à-dire en captant les camions de ciment au départ de Tabligbo.

Suivant la convention initiale signée entre l'Umoa et les quatre membres ayant un accès maritime, la construction et l'équipement de la station de pesage comprennent principalement les travaux de terrassement, l'aménagement de la plateforme, la construction des cabines de contrôle y compris tous corps d'états, d'ouvrages d'assainissement et de drainage, de réseaux électrique, informatique, de téléphone, d'eau potable, de sécurité incendie, la fourniture et l'installation de matériel de contrôle des gabarits, poids et charges à l'essieu des véhicules.

De quoi contrecarrer ces semi-remorques aussi surchargés à défier tout bon sens. L'image des surcharges est frappante pour les poids lourds desservant les pays de l'hinterland (Burkina Faso, Mali

et Niger). L'Union économique et monétaire ouest africaine (Umoa) a observé la scène, y a réfléchi, et a tiré sa conclusion : les principaux ports à trafic élevé de la zone, à savoir Abidjan en Côte d'Ivoire, Cotonou au Bénin, Lomé au Togo et Dakar au Sénégal seront dotés concomitamment d'une station de pesage, chacun à la sortie.

Pour la préservation du patrimoine routier, le Conseil des Ministres de l'Union a pris le 16 décembre 2005 un Règlement relatif à l'harmonisation du contrôle de la charge à l'essieu. Car la surcharge des camions continue d'être un des facteurs les plus importants de la dégradation précoce des routes. Malheureusement, le contrôle de la charge à l'essieu ne se fait pas systématiquement dans les Etats. A l'issue d'une mission de suivi et de sensibilisation de la Commission de l'UEMOA sur la mise en application du Règlement de la charge à l'essieu, courant 2008, dans les quatre Etats disposant d'un port maritime à trafic élevé, il avait été constaté qu'aucun des établissements visités n'était équipé en pese-essieux. En outre, les ponts bascules dont dispose chacun des établissements se limitent seulement à la pesée des poids des marchandises transportés, et n'effectuent aucun contrôle du Poids Total Autorisé en Charge (PTAC). Le Togo a tout intérêt à

s'exécuter, vu les milliards de francs Cfa injectés actuellement dans la reconstruction de son réseau routier.

Au demeurant, l'option du péage-pesage est nécessaire car les trafics sont élevés en particulier sur les corridors Nord-Sud desservant les pays enclavés et Est-Ouest vers les pays côtiers voisins. La taxe à l'essieu n'existant pas, le péage exigé en fonction du poids des véhicules est justifié pour tous les véhicules nationaux et étrangers. Deux catégories de redevances seront perçues pour les camions normalement chargés et qui devront contribuer dorénavant à l'usage et à l'usure intense de la route causée par les chargements lourds. Et les camions qui sont en surcharge, soit en poids total et/ou dépassant la limite de la charge à l'essieu de 11,5 tonnes et qui devront être pénalisés en payant, en plus du péage pour la catégorie du poids lourd concerné, une surcharge car ils causent des dégâts importants et inacceptables. Les stations de pesage à côté des péages sont à développer et les redevances fixées en fonction des gabarits des véhicules. Au Burkina Faso, une récente étude a pu évaluer le surcoût engendré par la surcharge des véhicules poids lourds à plus de 30 milliards de francs Cfa, pour les 1.450 km de routes bitumées étudiées.

## Spéculation des prix des produits vivriers sur le marché dont surtout le maïs Le Col. Agadazi de l'Ansats rassure les populations

La situation actuelle des prix des céréales au plan national (le cas du maïs), la mobilisation des stocks de sécurité, les exportations, les saisies,... voilà entre autres sujets, l'essentiel des points qui ont fait l'objet d'une assise tenue samedi 11 février à Adidogomé à Lomé. Une initiative de l'Agence Nationale de Sécurité Alimentaire du Togo (ANSAT) qui a eu à échanger avec producteurs et commerçants et apporter par la même occasion des clarifications sur des prix du maïs pratiqués sur certains marchés sur le territoire. Une situation qui engendre des spéculations à outrance.

Selon le Colonel Ouro Koura Agadazi, directeur de l'Agence, le prix actuel du maïs qui varie entre

production ainsi que le coût du transport vers les zones urbaines des producteurs. C'est donc dire

600F le bol.

Sur la question de l'exportation des céréales, un manuel de procédure et d'orientation est désormais disponible, précise-t-on. Et chaque exportateur devrait s'y conformer.

Si l'ANSAT se réjouit des avancées notables en matière de disponibilité permanente des produits céréaliers sur le marché et la stabilité des prix, l'excédent céréalier entraînant l'exportation demeure un paradoxe pour les togolais.

A cette question, le Col. Agadazi souligne que loin d'être un défi ou une contrainte, l'exportation est plutôt une nécessité dans la mesure où cela vient soutenir les producteurs.

Avec la mise du Programme National d'Investissement Agricole de Sécurité Alimentaire (PNIASA), beaucoup espèrent que bientôt ces problèmes de spéculation agricole ne seront que des souvenirs lointains.



Photo: L'Union

Col. Agadazi, D.G. de l'ANSAT

450 et 550 est un prix de vérité ; un prix à soutenir dans la mesure où il prend en compte les charges d'exploitation au niveau de la

que le gouvernement togolais, à travers l'ANSAT, multiplie des actions pour maintenir le prix du maïs sur le marché à moins de

Après le lancement du projet «pas un enfant sans acte de naissance d'ici 2017» de la NJSPPF

## La demande d'actes de naissance de plus en plus forte

La NJSPPF, une association dont le soutien au Président Faure n'est plus à démontrer s'illustre depuis quelques temps dans les œuvres sociales et les actions humanitaires de grande envergure. Vendredi 03 Février dernier, son projet «pas un enfant sans acte de naissance d'ici 2017» a été lancé dans la Préfecture de l'Oti.

### Late Pater

Selon le rapport à indicateur multiple publié il y a quelques mois, 29,6 % d'enfants en âge scolarisable ne possèdent pas d'acte de naissance. En sus, d'autres recherches dans ce sens ont prouvé que 3 enfants sur 10 n'ont pas d'acte de naissance. Or, contrairement à l'article 10 du code de l'enfant adopté en 2007, qui stipule «Tout enfant a droit à un nom patronymique ou matronymique qui lui est attribué dans les conditions prévues par la loi» plusieurs enfants nés au Togo ne bénéficient pas de ce droit. C'est donc face à ce constat amer que, la Nouvelle Jeunesse pour le Soutien au Président Faure a décidé de combattre le fléau de la non-déclaration des enfants dès leur naissance afin d'appuyer les actions du gouvernement qui se bat déjà très bien dans le domaine.

Vendredi 03 Février dernier, c'est la ville de Mango qui a servi de point de lancement du projet «pas un enfant sans acte de naissance d'ici



Noël De Poukn, Président de la NJSPPF remettant les actes de naissance aux bénéficiaires

2017» qui permettra à l'association dirigée par Noël De Poukn d'éradiquer définitivement le phénomène des enfants sans actes de naissance par l'établissement à terme du projet de 200 000 actes de naissances en raison de 40 000 actes de naissances par mois.

La cérémonie de lancement s'est déroulée en présence des Ministres

Noupokou Damipi des Mines et de l'Energie, de Brim Bouraïma Diabacté de l'enseignement technique et de Kolani Gourdjigou des infrastructures rurales que le Préfet de la Préfecture de l'Oti, le Lieutenant Colonel Awadé Hodabalo.

Avant le préfet, le Président

suite à la page 7

## SPORTS

FOOTBALL/CAN 2012

### La Zambie sacrée championne d'Afrique

La finale de la 28e Coupe d'Afrique des Nations s'est jouée aux tirs au but. La Zambie l'emporte finalement face à la Côte d'Ivoire (0-0, 8-7). C'est le premier titre dans la CAN pour cette formation.



### Avec fifa.com

La Zambie vient de signer l'exploit le plus marquant de son histoire sportive. Les hommes d'Hervé Renard sont en effet sortis vainqueurs de la finale face à la Côte d'Ivoire dans cette Coupe d'Afrique des Nations 2012. Après deux finales perdues (1974 et 1994), les Boulets de Cuivre se vengent et rendent un hommage immense à leur pays.

#### Une rencontre globalement équilibrée.

D'entrée de jeu, les Zambiens ont montré leur volonté de prendre les devants. Sur un corner intelligem-

ment dévié au premier poteau, Sinkala a vu son tir échouer sur la barre (92e). Les Ivoiriens ont ensuite repris l'ascendant, avec une bonne percussive sur les ailes de Gervinho et Kalou. Suite à un cafouillage dans la surface, Yaya Touré a frôlé le cadre sur une frappe du pied droit (30e). En seconde période, les Chipolopolo ont réussi à mettre en danger leurs adversaires sur des phases de jeu rapides. Mais c'est Gervinho qui a poussé la défense à la faute, obtenant un penalty sur un rush solitaire. Hélas pour la Côte d'Ivoire, Didier Drogba a frappé au-dessus du cadre (70e). En toute fin de temps réglementaire, Mayuka

a également raté le cadre pour le ballon du KO (92e).

#### Les Ivoiriens encore battus aux tirs au but

En prolongations, les Boulets de Cuivre ont touché du bois suite à un débordement de Felix Katongo, pour son frère Chris, malheureux dans le dernier geste (95e). Mais les deux formations n'ont pas pu se départager au cours des 120 minutes de jeu. La décision s'est donc faite aux tirs au but. Dans cette épreuve cruelle, 14 joueurs sont parvenus à transformer leur tentative, fixant le score à 7-7. C'est alors que les tireurs ont perdu la confiance, Kolo Touré et Gervinho ont

manqué d'adresse, avant que Sunzu ne mette le 8e but pour les Zambiens, leur offrant le titre (0-0, 8-7).

Le 12 février 2012 restera donc à jamais le jour du sacre pour l'équipe nationale de Zambie, emmenée par un excellent Christopher Katongo. Les hommes d'Hervé Renard sont les vainqueurs logiques du tournoi, après plusieurs prestations convaincantes. De leur côté, les Ivoiriens sortent invaincus, sans avoir encaissé de but, mais sont battus en finale suite à une séance de tirs au but, comme en 2006.

### Gabon/Cousin dans les starting-blocks

Le retour de Daniel Cousin aux Glasgow Rangers est imminent. L'attaquant international gabonais s'est mis d'accord avec le club écossais. La Fédération gabonaise doit maintenant transmettre les documents nécessaires à la concrétisation du transfert.

Daniel Cousin s'est encore rapproché des Glasgow Rangers. Physiquement d'abord, puisque l'attaquant international gabonais a assisté samedi à la victoire des Gers sur Dunfermline (4-1). Contractuellement ensuite, étant donné que le joueur de 35 ans est tombé d'accord avec le club écossais pour signer un bail de courte durée, soit jusqu'au terme de la saison en cours. Le manager des Rangers, Ally McCoist a officiellement confirmé l'existence d'un accord. " Dans l'état actuel de la situation, Daniel n'a pas encore signé. Nous attendons encore des documents de la Fédération gabonaise ", a indiqué le manager des Gers sur le site officiel du club. " On nous a dit qu'il n'y avait là rien de très important, et que les papiers nous parviendraient d'ici le début de la semaine prochaine. Si c'est le cas, nous pouvons espérer que Daniel commence à s'entraîner et soit prêt pour le week-end prochain. Il nous manque un joueur comme lui, avec cette présence physique ", a ajouté McCoist.

Il ne tient donc plus qu'à la Fédération gabonaise pour que l'éphémère joueur du FC Sapiens entame une nouvelle aventure en SPL, Championnat dans lequel il évolua une première fois en 2007-2008, déjà sous les couleurs des Glasgow Rangers. Auteur d'un retour en forme remarqué durant la récente CAN, le capitaine des Panthères est sur le point d'atteindre l'objectif qu'il s'était fixé au début du tournoi : trouver un nouveau défi en Europe.

### USA/ La playmate qui coûte cher à Kobe Bryant !

C'est officiel, Kobe Bryant divorce. Sa femme, Vanessa vient, en effet, de demander le divorce à l'un des meilleurs joueurs de la NBA. Après dix années passées aux côtés de celui qui a notamment été accusé de viol par Katelyn Faber - une employée d'hôtel qui avait finalement refusé de témoigner après un arrangement à l'amiable et des excuses publiques du joueur - sa femme n'en pouvait plus. Une playmate qui lui coûte cher

Il faut dire aussi qu'une rumeur, tenace, laissait entendre que la star des raquettes entretenait une relation avec la playmate, Jessica Burciaga. Sans doute la goutte qui a fait déborder le vase et qui risque de lui coûter très cher. Imprudent ou certainement follement amoureux, la star des Lakers n'avait pas signé de contrat de mariage.

Quelques dizaines de millions de dollars pour Madame

Or, avec des émoluments évalués à quelque trentaine de millions de dollars par saison, rien qu'en salaire, Kobe va devoir verser rien de moins que la moitié de sa fortune. De quoi permettre à Madame d'élever, sans trop de problèmes, les deux enfants du couple.



# TRANSFERT DE CRÉDIT

**Transférez du crédit de communication à vos proches sur le réseau de TOGO TELECOM**

Pour transférer du crédit de communication  
Taper le **8822 \* montant à transférer \* numéro  
bénéficiaire du transfert \* mot de passe #**

Exemple : 8822\*500\*22534401\*00000000#

Le mot de passe par défaut est 00000000 soit 8 fois zéro.

Coût du transfert de crédit : **100 F CFA**

Montant maximum à transférer par opération : **5 000 F CFA.**

illico le fixe sans fil

Chemoi  
La téléphonie fixe  
Prépayé

Service opérationnel d'un compte illico ou Chemoi prépayé vers un autre compte illico ou Chemoi prépayé. Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom.

**Service client : 112**  
**Dérangement : 119**

#### ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale  
Avenue Nicolas GRUNTZKY,  
ancien siège  
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace HELIM  
Ancien immeuble S3G  
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom AGOE NYIVE  
Juste après la Brasserie BB  
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME  
Face Église d'Adidogomé  
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME  
Face mosquée de l'ex Zongo  
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom ANANI SANTOS  
Carrefour Fréau Jardin  
Tél : (228) 22 23 16 91

Espace Telecom ASSIVITO  
Espace HELIM, ancien immeuble S3G  
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT  
Près du Rond-Point du PAL  
Tél : (228) 22 27 46 03

#### ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE  
Près du grand marché de NDANYI  
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO  
Dans le bâtiment de l'UTB  
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME  
Près de la Préfecture  
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME  
Face à la station TOTAL  
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE  
Face au marché - Après CNSS  
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA  
Près du stade Municipal  
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG  
Face au commissariat  
Tél : (228) 27 70 83 00

**TOGO TELECOM, La Référence**

[www.togotelecom.tg](http://www.togotelecom.tg)

Société

## Les faux mendiants envahissent les rues

Etonam Sossou

Sous un soleil de plomb, un jeune homme est couché par terre. Il porte une culotte et est torse nu. Une grande bande collante occupe plus de la moitié de sa poitrine et elle est imbibée de mercurochrome pour faire croire à un saignement. A côté de lui, se trouve une pancarte qui indique « *S'il vous plait aidez-moi j'ai besoin d'argent pour me faire opérer d'urgence* », ainsi qu'une petite assiette. Le faux malade ferme les yeux et gémit pour susciter la compassion des passants. Au fur et à mesure que les pièces atterrissent dans son assiette, il les récupère et les enfouit dans sa culotte. Après trois heures de temps environ, il se lève, ramasse son matériel et va se positionner à un autre carrefour. A longueur de journée, il sillonne ainsi les marchés, les abords des hôpitaux et des pharmacies, les ministères, les églises et les mosquées. Il modifie

le message de sa pancarte au fur et à mesure qu'il change d'emplacement. Finie l'époque du faux aveugle qui tend la main pour demander de l'aide, les escrocs affinent leurs techniques de mendicité.

D'autres se tiennent à un carrefour ou dans une rue très fréquentée. On voit alors un Monsieur bien habillé avec parfois une mallette en main. Dès qu'il aperçoit un passant, il s'approche et salue poliment : « *bonjour monsieur* ». Il s'excuse de déranger le passant puis lui expose son problème : « *s'il vous plait j'ai perdu mon portefeuille, j'ai juste besoin de 500 Fcfa pour prendre mon taxi* », dit-il. Après avoir reçu la pièce de 500 Fcfa, il remercie et fait semblant de s'en aller puis revient attendre un autre pigeon.

Au début ce n'étaient que des jeunes hommes qui se livraient à ce manège. Aujourd'hui, on y retrouve des femmes portant des bébés, des vieillards avec des

cannes en main ou même des fausses femmes enceintes. « *Ce phénomène a tellement pris de l'ampleur qu'on ne sait même plus qui a vraiment besoin d'aide* », constate Mme Amadou Abiba.

Une catégorie de mendiants est constituée de parents irresponsables. Une mère accompagnée de 5 à 6 enfants en bas âge s'assied à un carrefour. Elle pose devant elle un écriteau qui dit : « *Je suis veuve, s'il vous plait ayez pitié de ces enfants* ». Le message de la pancarte peut varier d'un jour à un autre. Il y a également l'enfant guide d'aveugle qui attend ses clients au niveau des feux de signalisation. Dès que le feu passe au rouge, il tient son père d'une main, une assiette de l'autre main et demande l'aumône aux passagers des véhicules. Certains couples s'installent au bord d'une route et envoient leurs enfants mendier. Une fois que l'enfant reçoit de l'argent, il vient



le remettre à ses parents et repart chercher de nouveaux donateurs. Certains mendiants sont plus subtils. Ils forment un groupe de 3 à 4 personnes et commencent à boucher les nids de poule qui sont si nombreux sur nos routes. Pendant ce temps, ils dressent une barrière. A chaque conducteur de véhicule qui passe, ils disent : « *grand encouragez nous, on*

*arrange la route pour vous* ». Une fois la journée terminée, ils débouchent les trous qu'ils ont faits semblant de boucher durant la journée et le lendemain, ils cherchent une autre route impraticable avec des trous à boucher.

La mendicité est un phénomène qui a pris de l'ampleur au Togo. Dans cette activité, les enfants sont de plus

en plus utilisés comme appâts. Ces enfants sont sortis très tôt du système scolaire pour arpenter les rues à longueur de journée. Le risque qu'on court est de se retrouver dans quelques années, avec une génération de jeunes non scolarisés, mal socialisés et n'ayant pas intégré en eux la notion de travail ou de débrouillardise.

La Saint-Valentin

### Les messages qui sauvent des amoureux timides

La Saint-Valentin au Togo, c'est aussi l'occasion d'une formidable opération de marketing pour les supermarchés.

Ce 12 février 2012, quatre personnes attendent d'être reçues par Bruno F., un étudiant qui loue une chambre au lieu dit « le palmier », une cité estudiantine d'Adidogomé. L'étudiant en 2ème année de Lettres modernes s'est spécialisé dans la rédaction de petits textes amoureux.

Il y en a pour toutes les catégories: drague, anniversaires, fêtes, réconciliation, etc. En temps normal, le client repart avec un texte d'environ 35 mots en français ou en anglais, après avoir déboursé la somme de 100 Fcfa. Mais la veille et le jour de la fête des amoureux, ce tarif passe à

200 Fcfa et les clients ne manquent pas.

« *Les textes achetés chez moi sont ensuite écrits sur des cartes postales ou envoyés par Sms. Mes clients sont généralement des personnes timides ou en mal d'inspiration* », explique Bruno F. Pierre, l'une des personnes qui attend chez le jeune étudiant, souhaite avoir un message pour sa dulcinée.

On lui présente alors une liste de textes pré-écrits. Il choisit le texte suivant : « *Même lorsque les aigles cesseront de voler, que les violettes deviendront rouge et que les roses seront bleues, je continuerai de t'aimer. Maintenant et pour toujours* ». Il ne lui reste plus qu'à insérer le nom de sa dulcinée et de le lui envoyer sous

forme de messages courts plus connus sous le nom de Sms.

D'autres amoureux préfèrent acheter des messages encadrés sous la forme de tableaux tandis que les supermarchés organisent des promotions sur les chocolats et les fleurs. Une rose artificielle coûte en moyenne 100 Fcfa tandis que le prix d'un pot de fleurs naturelles varie de 2.000 à plus de 15.000 Fcfa.

D'autres supermarchés annoncent des réductions de prix sur tout ce qui est susceptible de servir de cadeau. « *Après les fêtes de Noël et de nouvel an, la fête des amoureux est notre deuxième plus grosse période de vente de l'année* », confie Pauline responsable d'un magasin.

Après le lancement du projet « pas un enfant sans acte de naissance d'ici 2017 » de la NJSPF

### La demande d'actes de naissance de plus en plus forte

suite de la page 5

National de l'association Noel De Poukn a démontré preuves à l'appui les conséquences du manque de l'acte de naissance chez un individu avant d'annoncer l'ambition de son mouvement qui, à travers ce projet combattra jusqu'à la dernière énergie ce fléau qui retarde les enfants dans leurs études. Au cours de la cérémonie de lancement, 500 actes de naissance ont été délivrés aux élèves de CP1 au CE1 recensés sans acte de naissance de la région

des savanes.

Pour la cause, lors de cet événement, certaines personnalités parmi lesquels les chefs de canton et de village ont été élevés au rang de « *ambassadeurs itinérants de la NJSPF pour l'établissement des actes de naissance* ».

De façon générale, ils sont encore des milliers d'enfants à ne pas disposer de cette pièce vitale pour la survie de l'être. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'association en appelle au gouvernement togolais, aux

bonnes volontés et aux organismes internationaux pour lui porter assistance afin que le mal soit guéri à la racine. Tout compte fait, l'initiative est louable et mérite une attention particulière pour que l'association qui y va, pour l'heure, de ses propres fonds, selon des indiscrétions, ne s'arrête pas en si bon chemin. Surtout que la demande d'actes de naissance devient de plus en plus récurrente sur toute l'étendue du territoire national depuis le lancement de ce projet.

### Loterie Nationale Togolaise

#### COMMENTAIRE DU TIRAGE N°163 DE LOTO KADOO DU 27 Janvier 2012

Nous sommes le vendredi 10 Février 2012 et le tirage de Loto Kadoo de ce jour porte le N°164

Le tirage Loto Kadoo de vendredi dernier a permis à plusieurs parieurs de la LONATO de remporter une multitude de gros lots et de lots intermédiaires.

Ainsi, à BAGUIDA, l'opérateur 3226 a enregistré un lot de 750.000F CFA

A ATAKPAME, les points de vente 2024 et 2046 ont fait le bonheur de deux parieurs qui sont repartis respectivement avec la somme de 750.000F CFA et de 500.000F CFA

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇON DE DEVENIR RICHE ! BONNE CHANCE A VOUS TOUS !!!

### LOTO KADOO

Résultats du tirage N°164 de Loto Kadoo du Vendredi 10 Février 2012

Numéro de base

29

84

08

38

03

### LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 574 de Lotto Diamant du lundi 13 Février 2012

Numéro de base

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

